



**Un mouvement de grève sera observé par les avocats du 16 au 20 septembre 2019, soit pendant 5 jours, pour ce qui est des audiences et des rendez-vous dans les palais de justice.**

Les avocats au barreau du Cameroun dénoncent entre autres l'absence d'équité dans les procédures judiciaires, le refus d'accès à leurs clients dans les lieux de détention où très souvent des entorses à leurs droits sont commis, le non respect des lois et traités internationaux ratifiés, les abus judiciaires au cours des détentions, l'interpellation des avocats dans l'exercice de leurs fonctions, les violences récurrentes sur les avocats par les forces de sécurité. C'est ce qui ressort de la réunion du Conseil de l'ordre des avocats au Barreau du Cameroun, tenue à Yaoundé samedi 31 août 2019.